



KPMG S.A.
Quai de Leith
124 rue du Magasin Général
59140 Dunkerque

Association A TES COTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association A TES COTES
50 rue du Jeu de Mail - 59140 DUNKERQUE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143006010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Quai de Leith
124 rue du Magasin Général
59140 Dunkerque

Association A TES COTES

50 rue du Jeu de Mail - 59140 DUNKERQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association A TES COTES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A TES COTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif aux incidences de la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dunkerque, le 8 juin 2026

KPMG S.A.

Benjamin Fayeulle

Commissaire aux comptes



ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025
BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
FRAIS D'ETABLISSEMENTS (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				0
Donations temporaires d'usufruit				0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	119 785	119 785	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	423 376	360 879	62 497	60 329
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 566 802	1 408 706	158 096	169 324
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	162 687	0	162 687	159 545
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	12 099		12 099	13 599
Total II	2 284 748	1 889 370	395 378	402 797
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 616 270	42 585	1 573 685	1 359 678
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 154 790		3 154 790	430 916
Charges constatées d'avance	44 602		44 602	70 970
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	636 707		636 707	378 958
Disponibilités	424 573		424 573	2 536 880
Total III	5 876 942	42 585	5 834 357	4 777 401
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	8 161 691	1 931 955	6 229 736	5 180 198



ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025
BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	110 174	110 174
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau	1 854 347	1 527 384
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Excédent ou déficit de l'exercice	489 677	326 963
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Situation nette (sous total)	2 454 198	1 964 521
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	82 470	70 799
Provisions réglementées		
Total I	2 536 668	2 035 320
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	112 529	57 553
Total II	112 529	57 553
PROVISIONS		
Provisions pour risques	143 028	143 028
Provisions pour charges	414 609	525 057
Total III	557 638	668 085
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	20 621
Emprunts et dettes financières diverses	253	253
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	611 018	215 090
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 972 548	1 851 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	417 702	313 629
Produits constatés d'avance	21 380	17 706
Total IV	3 022 901	2 419 240
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	6 229 736	5 180 199



**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2025
COMPTE DE RESULTAT**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 365	6 480
Ventes de biens et services	6 160 354	6 007 819
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestations de service	6 160 354	6 007 819
<i>dont parrainages</i>		
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Produits de tiers financeurs	7 098 163	7 167 766
Concours publics et subventions d'exploitation	7 098 163	7 167 766
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	14 127	399
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	454 375	595 408
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	51 553	55 102
Autres produits	387 346	20 739
Total I	14 169 284	13 853 713
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 370 980	2 179 590
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	788 109	808 959
Salaires	7 494 252	7 594 980
Cotisations sociales	2 430 729	2 524 771
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	434 032	605 543
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	106 529	51 553
Autres charges	94 966	3 873
Total II	13 719 597	13 769 270
I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	449 687	84 444
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		5 551
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	54 897	129 576
Total III	54 897	135 127
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		- 121
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		

Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	-	121
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	54 897	135 248
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	504 585	219 692
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		240 385
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	11 991	129 951
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 11 991	110 434
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 917	3 164
Total des produits (I + III + V)	14 224 181	14 229 226
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	13 734 504	13 902 263
EXCEDENT OU DEFICIT	489 677	326 963
<i>dont excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 589 984	1 741 088
Prestations en nature		
Bénévolat	307 355	318 934
TOTAL	1 897 339	2 060 022
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	1 503 430	1 654 040
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	86 554	87 048
Personnel bénévole	307 355	318 934
TOTAL	1 897 339	2 060 022



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3 ,
Application des règlements comptables ANC 2022-06 et ANC 2023-03)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'Association

Association Régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901

i. CADRE LEGAL DE REFERENCE

Annexe au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total bilan est de 6 229 736 Euros, et au compte de résultat présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat excédentaire de 489 676.88 Euros dont un bénéfice de 261 825.48 € concernant la partie DSP.

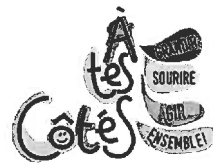
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'objet social de l'association se décompose en un ensemble de prestations, moyens, activités qui sont proposées aux habitants et aux associations dunkerquoises. L'association offre à toutes familles et à tous les âges un accueil et des activités personnalisés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;

Les comptes de l'Association respectent les grands axes du "guide comptable des Centres Sociaux de 1999" qui est une refonte, une actualisation et une adaptation du "guide comptable des Centres Sociaux de 1984".



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

ii. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis janvier 2025, le service comptabilité a déployé la solution Sage Intacct. Les états financiers ont été produits dans le respect de la nouvelle réglementation comptable, avec un reclassement des comptes effectué conformément au nouveau plan comptable.

Chaque crèche élabore un projet d'établissement tous les quatre ans, conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations de CAF, ce renouvellement est intervenu sur 2025.

En 2025, l'activité de la crèche du Banc Vert a été fortement perturbée par un incendie survenu le 2 mai, ayant partiellement endommagé les locaux.

Dans le cadre du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux exigences applicables aux EAJE en matière de locaux et d'aménagement, l'Association a engagé dès 2023 une démarche de mise en conformité avant l'échéance du 1er septembre 2026. Au total, 71 122 € de travaux ont été réalisés en 2025, dont principalement des travaux d'éclairage LED dans plusieurs crèches.

Changement de méthode comptable – Application du règlement ANC 2022-06

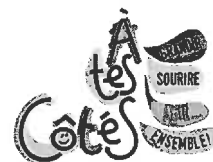
À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers ainsi que le règlement 2023-03.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles.



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat.

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Transferts de charges	244 069,00	Reclassés selon la nature de l'opération	Déduction des Cotisations sociales	141 780,00
			Autres produits (formations pour 84 010 € + bâtiments pour 16 823 € + assurances pour 1 456 €)	102 289,00
Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat (en produits exceptionnels)	27 272,12	Reclassées en produits d'exploitation	Subventions	24 272,12
Charges constatées d'avance	44 602,06	Présentées en "Créances – Charges constatées d'avance"	Actif circulant – Créances	44 602,06

iii. FAITS POST-CLOTURE

Arrêt définitif de la mission Vie associative et renouvellement des membres de droit du Conseil d'administration à la suite des nouvelles élections municipales, entraînant la désignation de nouveaux représentants de la Ville, du CCAS, de la CAF et du Département.



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, du code de l'action sociales et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2022-06 et au règlement ANC 2023-03.

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément aux articles R 314-5 et R 314-81 du CASF, et selon la réglementation Française en vigueur.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

▪ Agencements et installations	Linéaire 5 à 10 ans
▪ Matériels d'activités	Linéaire 1 à 5 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	Linéaire 1 à 10 ans
▪ Matériels services généraux	Linéaire 1 à 10 ans
▪ Immobilisations incorporelles – logiciels	Linéaire 1 à 3 ans

a. Créances

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

b. Valeurs Mobilières de Placement

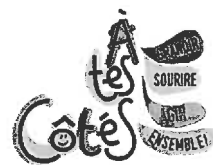
Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont valorisées au coût d'acquisition. Au 31/12/2025, A TES COTES détient des valeurs mobilières de placement pour un montant de 636 585 Euros.

c. Provisions

Les provisions qui s'élèvent à 557 638 Euros sont constitués conformément au règlement 2000-06 sur les passifs. (cf détail page 10)

d. Fonds dédiés

Les montants des fonds dédiés s'élèvent à 112 529 Euros. Cette somme représente la part des subventions des financeurs non dépensé à la fin de l'exercice N.



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

e. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations financées.

f. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées en tenant compte de leurs conditions d'attribution, de leur nature, et de la période couverte.

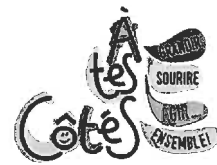
g. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires du Cabinet KPMG s'élèvent à 32 900 HT Euros pour l'exercice 2025.

h. Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées en pied de comptes de résultats :

- 1 503 430€ de mise à disposition des bâtiments, avantage consenti et évalué par la ville de Dunkerque
- 86 554€ de mise à disposition de personne, dont le montant a été évalué par la ville de Dunkerque (le cas échéant) via des conventions spécifiques
- 307 335€ de valorisation de temps bénévoles, évalué au tarif de 13.3€.



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

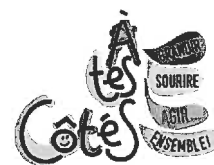
iii. **TABLEAUX ANNEXES**

Tableau de variation de l'actif immobilisé	Page 7-8
Tableau des amortissements	Page 9-10
Tableau des provisions	Page 11
Tableau des échéances des créances et dettes	Page 12-13
Produits à recevoir & Charges à payer	Page 14
Tableau des variations des Fonds associatifs	Page 15
Tableau des variations des Fonds dédiés	Page 16
Ventilation des Ressources	Page 17
Détail du résultat exceptionnel	Page 17
Autres informations	Page 18

ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABEAU DE VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établiss	TOTAL 1			
Autres postes	TOTAL 2	119 785		
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencement				
Installations techniques, matériel et outillage ind.				
Installations générales, agencements, aménagements		402 978		20 399
Matériel Activités		624 999		42 713
Matériel de bureau		93 585		
Matériel Services Généraux		17 006		12 065
Matériel Informatique		770 566		5 868
Avances et acomptes		0		
	TOTAL 3	1 909 134		81 045
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts & autres immobilisations financières		173 144		3 142
	TOTAL 4	173 144		3 142
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		2 202 062		84 187



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABLEAU DE VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE B : IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Reévaluation légale ou évaluation par mise en valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
		Par virement	Par cession		
Frais d'établissement R&D	TOTAL 1				
Autres postes d'immo. Incorporées	TOTAL 2			119 785	
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencets. et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. Corporelles	inst. gales., agencets., aménagements divers			423 376	
	Matériel activités			667 712	
	Matériel de bureau			93 585	
	Matériel services généraux			29 071	
	Matériel Informatique			776 434	
Avances & acomptes					
	TOTAL 3		-	1 990 178	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immobilisations financières			1 500	174 786	
	TOTAL 4				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)			1 500	2 284 749	



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL 2		119 784			119 784
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	agencement s, installations générales	342 649	18 230		360 879
	matériels d'activités	559 761	19 587		579 348
	matériel de bureau	88 667	1 031		89 698
	matériel informatique	671 398	50 452		721 850
	matériels service généraux	17 005	804		17 809
TOTAL 3		1 679 480	90 104	-	1 769 584
TOTAL GENERAL (1+2+3)		1 799 264	90 104	-	1 889 368



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			CADRE C : MVTS AFFECTANT PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissements			Dotations	Reprises
		linéaires	dégressifs	exceptionnels		
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
TOTAL 1						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL 2		-				
Terrains						
Constructions	sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	installations générales					
installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	agencements, installations générales	18 230				
	matériels d'activités	19 587				
	matériel de bureau	1 031				
	matériel informatique	50 452				
	matériels service généraux	804				
TOTAL 3		90 104				
TOTAL GENERAL (1+2+3)		90 104				



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Provisions fiscales pour implant à l'étranger avant le 01/01/1992				
Provisions fiscales pour implant à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementaires				
TOTAL 1				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	143 028			143 028
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pertes de marché à terme				
Provisions amendes & pénalités				
Provisions perte de change				
Provisions pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions renouvellement des immobilisations				
Provisions départ retraite	382 811	343 928	383 252	343 486
Provisions médaille du travail	5 410		-	5 410
Provisions grosses réparations	136 835		71 123	65 712
TOTAL 2	668 084	343 928	454 375	557 637
Provisions pour dépréciations				
Sur Immobilisations incorporelles				
Sur Immobilisations corporelles				
Sur Immobilisations titres équivalence				
Sur Titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciat	42 585			42 585
TOTAL 3				
TOTAL GENERAL (1+2+3)	710 669	343 928	454 375	600 222
dont	- d'exploitation	343 928	454 375	
dotations et	- financières			
reprises	- exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Clients		1 616 270	1 573 685	42 585
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés mutuelle				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux IJ SS		37 240	37 240	
Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	3 084 757	3 084 757	
Groupe et associés				
Débiteurs divers		32 794	32 794	
Charges constatées d'avance		44 602	44 602	
	TOTAUX	4 815 663	4 773 078	42 585



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		611 018	611 018		
Personnel et comptes rattachés		79 545	79 545		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 735 693	1 735 693		
Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et ass	157 311	47 776	109 535	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes		417 702	417 702		
Dettes représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		21 380	21 380		
	TO TAUX	3 022 649	2 913 114	109 535	-



PRODUITS A RECEVOIR & CHARGES A PAYER

PRODUITS A RECEVOIR	2025	2024
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	5 059	16 730
Autres créances	40 198	98 902
TOTAL	45 257	115 632

CHARGES A PAYER	2025	2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (dé)	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	332 294	170 578
Dettes fiscales et sociales	1 254 001	1 250 490
<i>Dont charges sociales à payer</i>	<i>1 254 001</i>	<i>1 250 490</i>
<i>Dont impôts et taxes à payer</i>	-	-
Autres dettes		
TOTAL	1 586 295	1 421 068

ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLE	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	110 174			110 174
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaire				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donation avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissements affectés à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise (réserves)				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées :				
Plus-values nettes à long terme				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 527 384	326 963		1 854 347
Résultat de l'exercice	326 963	489 677	326 963	489 677
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apport				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	70 799	35 943	24 272	82 469
Provisions réglementées				-
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL GENERAL	2 035 320	852 583	351 235	2 536 667



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES FONDS DEDIES

Variaton des fonds dédiés issus de	à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	à la cloture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation :							
Etat							
- PROJET CITE EDUCATIVES	19553		19553				
- CNFS	28000		28000				
- MVA SUB INAS	4000		4000				
Caf							
- LAEP	6000					6000	
Cud							
CUD TAALUNIE PA		900				900	
CUD TAALUNIE RO		800				800	
Carsat							
BIENVENUE A LA RETRAITE		6000				6000	
Etat							
Ct Ville AJT JM		9135				9135	
Ct Ville Boutic QP		13860				13860	
Ct Ville Qd l'art raconte BV		8404,46				8404,46	
CITE EDUC LA COOPERATION FAM B		24330				24330	
CITE EDUC Jeux Math Muse PA		4750				4750	
SEJOUR A LA MONTAGNE JM		15850				15850	
FOH report SO		2500				2500	
CNFS Handscotte M,		10000				10000	
CNFS Vanhille J		10000				10000	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	57 553	106 529	51 553			112 529	-



ANNEXE A TES COTES COMPTES ANNUELS 31/12/2025

VENTILATION DES RESSOURCES

	Montant
Participations des usagers	1 111 354
Cotisations des membres adhérents	3 365
Union Européenne	100 348
Etat - Région - Département	905 376
Collectivités Territoriales	5 471 649
Caisse d'Allocations Familiales	5 549 051
Autres Subventions	118 044
Autres Ressources	16 823
TOTAL	13 276 009

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Détail du résultat exceptionnel : - 11 991

Produits exceptionnels :

Produits exceptionnels sur opération de gestion 0

Charges exceptionnelles :

Charges exceptionnelles sur opération de gestion 11 991

Suite à l'application du nouveau plan comptable,

Les comptes de produits exceptionnels ont été comptabilisés en compte 758200 – Produits de subventions diverses antérieures pour 287 664.99€ au lieu du compte 771100,

Les comptes de charges exceptionnelles ont été comptabilisés en compte 658200 – Charges diverses de gestion courantes antérieures pour 91 212.25€ au lieu du compte 671800,



AUTRES INFORMATIONS

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	46	
Employés	195	2
Assistantes Maternelles	9	
TOTAL	250	2

DIFFERENCE D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT	Valeur Comptable	Evaluation au dernier prix de
Valeurs Mobilières de Placement	636 585	636 585
TOTAL	636 585	636 585

AUTRES INFORMATIONS

- La provision pour l'indemnité de fin de carrière fait l'objet d'un calcul affiné. Ce calcul intègre les éléments suivants :
 - Age de départ à la retraite retenu à 62 ans
 - Probabilité de présence du salarié au moment de son départ
 - Taux de charges sociales (48.24%)
 - Taux d'inflation (0.90%)
 - Taux d'actualisation de 3.75%
 - Taux de turnover : 6.11%
 - Taux de carrière : 1.35%

Il a été fait une remise à jour des différents taux pour le calcul de la provision et régularisation dans les comptes.

- Informations sur les 3 plus hauts salaires :
Montant du cumul brut de 179 083.57 € avec un montant de 3 051.60 € d'avantages en nature

AUTRES POINTS PREVUS PAR LE DECRET 83-1020 DU 29/11/1983

Les autres points prévus par le décret sont non applicables ou non significatifs.